
Le journal de Gouverneur Morris pendant la Révolution française, source (de questions) historique et littéraire ?

Gouverneur Morris's Diary During the French Revolution: A Historical and Literary Source (of Questions)?

Émilie Mitran



Pour citer cet article

Émilie Mitran, « Le journal de Gouverneur Morris pendant la Révolution française, source (de questions) historique et littéraire ? », *Fabula / Les colloques*, « De l'intime au collectif : pouvoir(s) et écritures de soi. Les écritures de soi, un objet transdisciplinaire ? », URL : <https://www.fabula.org/colloques/document16272.php>, article mis en ligne le 12 Avril 2026, consulté le 30 Avril 2026

Le journal de Gouverneur Morris pendant la Révolution française, source (de questions) historique et littéraire ?

Gouverneur Morris's Diary During the French Revolution: A Historical and Literary Source (of Questions)?

Émilie Mitran

Gouverneur Morris se distingue par son rôle dans l'élaboration de la Constitution américaine, dont il est l'auteur du célèbre préambule¹, cependant, c'est sous un autre jour qu'il importe de le considérer ici, dans son rôle de diariste, commentateur de la Révolution française. Pendant les quatre années qu'il passe à Paris entre 1789 et 1792, Morris rédige un journal d'une remarquable ampleur (plus d'un millier de pages), consignait minutieusement ses observations, réflexions et interactions avec la société parisienne de l'époque. Ce document dépasse-t-il le simple cadre de la chronique historique ? Telle est la question soulevée dans cet article, car à la lecture du journal, des interrogations sur sa nature émergent – texte privé ou destiné à parution, chronique, autobiographie, mise en récit, ou tout à la fois ?

Installé rue de Richelieu à partir de mars 1789, le New-Yorkais se trouve au cœur de la société française alors que la Révolution est en pleine effervescence. Par ses relations étroites avec les députés de la noblesse à l'Assemblée et son appartenance aux cercles des salons parisiens, il devient un observateur privilégié et critique des bouleversements sociaux et politiques qui marquent la fin de l'Ancien Régime. Le journal, qui couvre une période déterminante, entre mars 1789 et janvier 1793, regorge de descriptions précises de ses échanges et de ses rencontres, offrant ainsi un témoignage direct sur le climat politique et social de l'époque. Le diariste ne se contente pas d'une consignation abrupte de faits, il s'attache à dépeindre sur un ton tantôt caustique tantôt lyrique, l'atmosphère des salons qu'il visite, la tension palpable dans les rues de Paris et les débats enflammés au sein de l'Assemblée auxquels il assiste.

¹ « Nous, le Peuple des États-Unis, en vue de former une Union plus parfaite, d'établir la justice, de faire régner la paix intérieure, de pourvoir à la défense commune, de développer le bien-être général et d'assurer les bienfaits de la liberté à nous-mêmes et à notre postérité, nous décrétons et établissons cette Constitution pour les États-Unis d'Amérique. [*We the People of the United States, in Order to form a more perfect Union, establish Justice, insure domestic Tranquility, provide for the common defence. promote the general Welfare, and secure the Blessings of Liberty to ourselves and our Posterity, do ordain and establish this Constitution for the United States of America.*] » (U.S. Constitution, [1787] 1787, préambule).

Ce texte est précieux pour l'historien ; il permet non seulement de suivre au plus près de grands événements révolutionnaires, mais il offre également un aperçu des perceptions d'un observateur étranger, issu d'une jeune république, qui s'intéresse avec une acuité particulière aux discussions politiques et aux jeux de pouvoir. Mais le journal est-il néanmoins une source historique fiable ? Quelle est la part de narrativisation pour ce qui concerne les anecdotes personnelles et les événements historiques qui jalonnent le quotidien du diariste ? La littérarité du récit pose question quant au style de l'auteur, ainsi que pour la mise en scène, (parfois enjolivée ?) de ses récits par le biais des jeux de syntaxes et des figures de style. Il s'agira donc d'interroger la manière dont l'écriture personnelle interagit avec la chronique historique des événements de la Révolution française : comment le journal peut à la fois éclairer la compréhension de cet événement, en donnant tout à la fois un échantillon de l'intimité de son auteur ?

Esthétique d'une écriture

Le journal manuscrit de Gouverneur Morris se compose de treize cahiers, les quatre premiers cahiers formant le journal parisien de Morris, rédigé entre mars 1789 et janvier 1793². L'Américain de trente-sept ans a choisi pour son premier journal des cahiers ayant la possibilité d'être fermés et verrouillés, protégés de tout regard extérieur ; une territorialisation manifeste qui agit comme un séparateur clair entre deux mondes différents – l'un public, et l'autre personnel, consacré à la retranscription de ses actions et de ses pensées. Son premier cahier s'ouvre sur l'entrée en date du 1er mars 1789 et plonge dans l'immédiateté du récit, « Matinée, employé à écrire [*This morning employed in writing*] » (Morris, [1789] 2018, p.29), emportant sans ambages un éventuel lecteur au cœur des événements, dans une narration *in medias res* qui ne suit aucun autre écrit privé plus ancien.

Rapidement, Morris est témoin des premiers soulèvements qui marquent le cours révolutionnaire français ; le 27 et 28 avril 1789, des émeutiers du faubourg Saint-Antoine pillent la Maison Réveillon. Tandis qu'il se rend chez un ami banquier, Morris trouve sa porte fermée et fait alors le lien avec le pillage en ces termes : « Sa porte est fermée, de même que toutes les boutiques. Il semble qu'il y ait une émeute dans Paris et les troupes sont engagées quelque part, ce qui a créé un grand émoi dans la ville. Je pense que c'est peu de chose³ *a great Alarm to the City. I believe it is very trifling.* » . » (Morris, [1789] 2018, pp.96-8).

² Le journal manuscrit de Gouverneur Morris tenu toute sa vie durant à compter de 1789 est composé de treize cahiers, tous conservés à la Bibliothèque du Congrès de Washington.

³ « *His Gate is shut and all Shops are shut. There is it seems a Riot in Paris and the Troops are at Work somewhere which has given*

L'Américain ne se rend pas compte des répercussions que peuvent avoir une telle émeute, que certains historiens considèrent comme une sorte de pré-13 et 14 juillet. L'écriture journalistique se manifeste là dans son plus grand paradoxe : bien que plongée au cœur de l'action, elle demeure encombrée par le manque de recul et l'interprétation immédiate du diariste, incapable de démêler l'événement du non-événement.

Au contraire de ce soulèvement que Morris juge anodin, l'ouverture des États Généraux constitue un événement auquel l'Américain ne manque pas de s'intéresser. N'oubliant aucun détail, Morris ancre avec rigueur et minutie le déroulement des événements⁴ (Morris, [1789] 2018, pp.110-12). Le diariste, pourtant fort de sa récente expérience de révolutionnaire dans les colonies américaines, ne semble pas percevoir l'ampleur de la révolte populaire qui gronde, au-delà des grands événements protocolaires. Morris s'intéresse moins aux événements « inattendus » comme les émeutes, qui font la Révolution par le biais de manifestations de la colère populaire, qu'à ceux qui émanent de l'autorité royale et qui tracent officiellement la marche d'une révolution institutionnelle. Cette violence populaire est pourtant symptomatique d'une crise politique et économique en arrière-plan de l'agenda réformateur, mais ce qui capte l'attention de l'Américain, ce sont les efforts de réforme politique. Il apparaît donc que Morris s'intéresse plus à la façade de la transformation politique française qu'aux turbulences qui accompagnent son développement profond.

Le récit de Morris doit ainsi être pris pour ce qu'il donne à lire : un témoignage au cœur de l'action, sans autre prétention historicisante, caractérisé par les failles inhérentes au genre diaristique. La fiabilité historique de ce texte est à mettre en perspective avec les voies d'autres témoins et acteurs de la période : son journal est un récit subjectif qui narre, voire met en scène les événements, avec un manque de discernement bien naturel pour celui qui se retrouve pris au cœur de l'histoire.

⁴ « A Spectacle more solemn to the Mind than gaudy to the Eye and yet there was displayed every Thing of noble & of royal in this titled Country. A great Number of fine Women and a very great Number of fine Dresses ranged round the Hall. On a kind of Stage the Throne. On the left of the King and a little below him the Queen. A little behind them to the right and on Chairs, the Princes of the Blood. On the Right and Left at some Distance from the Throne the various Princesses with the Gentlemen and Ladies of their Retinue. [...] In front of the Ministers on Benches facing to the opposite Side of the Hall sat the representatives of the Clergy, being Priests of all Colors, Scarlet, crimson, black, white and grey to the Number of three hundred. In front of the Maréchaux of France on benches facing the Clergy sat an equal Number of representatives of the Nobility dressed in a Robe of Black, Waistcoats of Cloth of Gold, and over their Shoulders so as to hang forward to their Waist, a kind of Lappet about a quarter of a Yard wide at Top and wider at Bottom, made of Cloth of Gold. On benches which reached quite across the Hall and facing the Stage sat the Representatives of the People, clothed in black. In the Space between the Clergy and Nobles, directly in front of the Representatives of the People and facing the Throne stood the Heralds at Arms with their Staves, and in very rich Dresses. [...] The King rises to depart. The Hall resounds with a long loud Vive le Roy! [...] Here drops the Curtain on the first great Act of this Drama in which Bourbon gives Freedom. »

Polyphonies et silences

À la différence de l'autobiographie, des mémoires et des confessions, les journaux, tel que celui de Morris, ne cherchent pas à se saisir du passé, et ne se préoccupent que du présent.

Son journal apparaît plus particulièrement comme un objet lui permettant d'appréhender le déplacement entre deux nations du Nouveau et de l'Ancien Monde.

Le départ de Morris pour Paris, en décembre 1788, est la première expérience de ce dernier en dehors des frontières de sa patrie ; le commencement du journal est donc intimement lié à ce déplacement inédit. D'après Philippe Lejeune (Lejeune, 2016, p.397) il est habituel de constater qu'un auteur commence un journal lors d'un voyage, pour exercer sa mémoire et affûter sa perception des événements. L'écriture semble notamment, pour Morris, être un moyen d'appréhender sa différence pour essayer de comprendre le nouvel environnement dans lequel il vient d'arriver pour y trouver sa place. Parcourant pas moins de cinq à six salons en une journée, tout en variant de destinataires chaque jour, Morris rend compte, dans les premiers mois de son séjour, d'un mode de vie effréné que l'écriture lui permet d'appréhender et de reconstruire chaque jour, au travers du filtre de son regard d'Américain.

Il décrit ainsi comment la duchesse d'Orléans est séduite par son naturel franc et spontané qui détonne avec les sentiments affectés de la société parisienne⁵ (Morris, [1789] 2018, p.53), ou encore, lors d'une autre de ses visites mondaines, Morris rapporte l'accueil froid et hostile que lui réserve le comte de la Luzerne, qui détonne avec le plaisir exprimé précédemment par la duchesse ; l'exotisme de l'Américain, du fait de son mauvais français et de ses habits simples, est à la fois porteur de nouveauté mais aussi d'étrangeté, comme le signalent les réactions diverses de ceux avec qui il lie connaissance⁶ (Morris, [1789] 2018, p.35). En rapportant cela dans son récit, Morris évalue sa différence vis-à-vis de cette société dont il décrit régulièrement la mondanité outrée et autres manifestations d'un décalage culturel et moral incontestable. En 1790, Morris témoigne dans son texte : « La simplicité de

⁵ « *In going away she is pleased to say that she is glad to have met me, and I believe her. The Reason is that I dropped some Expressions and Sentiments a little rough and which were agreeable because they contrast with the palling Polish she constantly meets with everywhere. Hence I conclude that the less I have the Honor of such good Company the better, for when the Novelty ceases all is over, & I shall probably be worse than insipid.* »

⁶ « *Thence to the Count de La Luzerne who receives me with a Degree of Hauteur I never before experienced. On reading my Letter of Introduction from his Brother the Marquis, his Features and Manner are at once softened into Affability and the Gout in one Foot takes the Blame of the prudent Looks &ca., which I believe had produced Something correspondent in my Features. I render this Visit as short as possible and wait on the Count D'Angivilliers whose Politeness compensates in a great Degree for the ministerial Atmosphere I have just now breathed.* »

mes habits et de mes accessoires, ma jambe de bois et mon ton d'égalité républicaine semblent tout à fait hors de propos à la levée d'un ministre⁷. » (Morris, [1790] 2020, p.375).

Mais la chronique sociétale de son quotidien nouveau, légère et mondaine, laisse peu à peu transparaître dans la narration des facettes plus personnelles de l'auteur au fur et à mesure que le temps passe. De manière générale, chroniques et journaux personnels convergent à la fin du siècle, en même temps que les individus revendiquent leurs prérogatives politiques et économiques. Le droit à la propriété, les doctrines humanistes des Lumières et l'essor de la bourgeoisie favorisent l'avènement de la vie privée dans la littérature et, par conséquent, dans l'écriture privée. Le journal personnel s'inscrit dans cette perspective économique en ce qu'il vise à « comptabiliser l'existence⁸ » (Kunz Westerhoff, 2005, pp.10-1). En bon capitaliste⁹, Morris déjoue toute spéculation sur l'emploi de son temps dans des comptes-rendus journaliers extrêmement détaillés dans lesquels il évalue régulièrement sa propre productivité, essayant de rentabiliser chacune de ses journées au maximum de ses capacités : « Encore une journée où l'on ne pourra rien faire. » (Morris, [1789] 2018, p.210), « Mr. Broome arrive, parle de ses propres affaires et me fait perdre beaucoup de mon temps¹⁰. » (Morris, [1789] 2018, p.251) sont des remarques récurrentes qui soulignent ce souci constant de mettre à profit chaque instant.

Le journal devient aussi un espace de polyphonie dans lequel le lecteur semble écouter aux portes des salons. Morris y « invite » régulièrement ses accointances à s'exprimer, en ayant recours au discours direct avec des citations verbatim, dans un encadrement syntaxique minimal. Dans l'un des nombreux exemples que compte le journal, l'Américain laisse ainsi place à la voix de son interlocuteur, le duc de Leeds, dans un dialogue extrêmement long, rapporté mot à mot dont est extraite la citation suivante :

Il exprime sa satisfaction avec chaleur : je suis très heureux, Mr Morris, de recevoir cette lettre, signée de la main du président. Je vous prie de croire que c'est là mon souhait de cultiver des relations amicales, commerciales et autres entre nos deux pays, et je me permets de dire cela au nom de tous les serviteurs de Sa Majesté,

⁷ « I go to the Garde des Sceaux's. His Domestic's know not what to make of me, a Thing which frequently happens at my first Approach, because the Simplicity of my Dress and Equipage, my wooden Leg and Tone of republican Equality, seem totally misplaced at the Levée of a Minister. »

⁸ À la manière d'un « bilan intime », le journal personnel constitué autour d'une individualité permet d'employer le temps et de faire « la somme des expériences quotidiennes », en faisant « l'épargne de soi. » (Kunz Westerhoff, 2005, pp.10-1).

⁹ Initialement envoyé en France pour faire prospérer le commerce de tabac de son homonyme, le sénateur Robert Morris, Gouverneur Morris occupe ses journées à rencontrer des banquiers français et européens pour spéculer sur le rachat de la dette américaine à la France.

¹⁰ « Here then is another Day in which Nothing will be done. », « Mr. Broome comes and talks of his own Affairs to the great Waste of my Time. »

qui partagent le même avis. Je suis très heureux, Monsieur de voir que de tels sentiments prévalent, car nous sommes de trop proches voisins pour ne pas être de très bons amis, ou bien de très dangereux ennemis. Après d'autres marques de politesse de sa part, je fais état des points du traité qu'il reste à appliquer¹¹. (Morris, [1790] 2020, p.140).

Comme dans une fiction, les personnages infiltrent le récit et ont voix au chapitre. Pourtant, le discours direct permet de donner une impression d'objectivité au report de paroles qui ne semble pas, d'un point de vue syntaxique, retravaillé au filtre du diariste qui se contente là d'énoncer les propos du duc. D'autres exemples de reports de parole de ce type dans le journal démontrent que le journal veut se faire le miroir du quotidien de son propriétaire. Ce dernier prend en outre un certain plaisir à travailler et élaborer la narration de certains passages, manipulant la syntaxe de manière à produire un métadiscours dans son propre journal. Le lecteur a pour tâche de lever les différents filtres qui teintent l'information donnée :

Madame me dit que le comte de Ségur a persuadé La Fayette de placer l'évêque à la tête des Finances. [...] La Fayette a confié ceci à son amie madame de Simien ; cette dernière l'a répété à madame de Coigny qui elle-même l'a dit à madame de [—] ¹² qui l'a conté au duc de Biron qui l'a rapporté à madame de Flahaut qui souhaite que je relaie cette inquiétude à madame de Ségur mais je ne dirai assurément rien d'autre que la vérité, à moins que les circonstances ne l'exigent¹³. (Morris, [1790] 2020, p.29).

Ce cheminement complexe d'une information, dont Morris n'épargne aucune des multiples étapes de transmission, reflète l'opacité du message qu'on lui demande de délivrer. Depuis La Fayette jusqu'à Morris, les voix et les versions se succèdent pour finalement, dans une ironique circularité, revenir aux oreilles du comte de Ségur *via* sa femme, à la condition que l'Américain accepte d'endosser le rôle de passeur. Ce bouche à oreille confus se matérialise par l'accumulation de destinataires, de propositions relatives et de verbes de parole (dire, déclarer, confier), dévoilant *de facto* l'absurdité et le ridicule de la situation. L'Américain s'exclut volontairement des maillons de cette chaîne orale, en refusant de compter

¹¹ « *He expresses himself with some Warmth of Approbation: I am very happy, Mr. Morris, to see this Letter under the President's own Hand. I assure you it is very much my Wish to cultivate a friendly and commercial Intercourse between the two Countries, and more, and I can answer for the Rest of his Majesty's Servants that they are of the same Opinion. I am very happy, my Lord, to find that such Sentiments prevail, for we are too near Neighbours not to be either very good Friends or very dangerous Enemies. After more Professions from him I mention the Points of the Treaty which remain to be performed* »

¹² Morris a lui-même anonymisé le nom de cette dame en laissant un espace blanc dans son journal.

¹³ « *Madame tells me that the Count de Ségur has perswaded La Fayette to place the Bishop in the Finance. He told him that he disliked the Bishop as much as Monsr. de La Fayette but that they had no Man of sufficient Abilities and it would not do to have the Abilities of the Bishop opposed to them. La Fayette told this to his friend Madame de Simien, she to Madame de Coigny, she to Madame de—, who told it to the Duc de Biron and he to Madame de Flahaut, who desires me to keep up this Apprehension thro Madame de Ségur, but I certainly shall say nothing to her but the Truth, nor that unless the Occasion calls for it.* »

parmi les passeurs de ce message et préférant ne pas prendre part à ces rumeurs au nom de la « vérité ».

À d'autres moments, le journal se fait aussi le miroir de l'intériorité de l'Américain : rares et courts, ces passages reflètent néanmoins le caractère intime et confidentiel de ses écrits, comme dans cet extrait tiré de l'entrée du 24 mars 1789 :

J'ai le plaisir de rester assis une bonne heure, tout seul, dans une lumière tout à fait semblable à celle du crépuscule, la température de l'air est d'une douceur parfaite et l'on goûte les sons les plus doux. Les larmes qui jaillissent ne sont pas un simple tribut à la mélodie. Des scènes vécues jadis sont recomposées par l'imagination, dans des tons adoucis et elles excitent la sensibilité. Une douce mélancolie mêlée de regret emplit mon cœur d'idées aussi douces que la lumière ; et la note basse et tremblante : "Oh ! elle a susurré à mon oreille comme le doux zéphyr souffle sur un massif de violettes"¹⁴*alone by a Light exactly resembling Twilight, the Temperature of the Air brought to perfect Mildness, and the sweetest Sounds. The Tears which flow are not a Tribute to Melody alone. Scenes long passed are traced by the Imagination in mellowed Colors and excite every Sensibility. A pleasing Melancholy mingled with Regret fills my Bosom with Ideas mild as the Light; and the low tremulous Note — 'Oh it came o'er my Soul like the sweet South breathing beneath a Bank of Violets.'* » (Morris, [1789] 2018, p.51-2).

Morris se laisse aller à la poésie de l'instant, s'appuyant sur la sensorialité d'une expérience de contemplation mélancolique : douceur des sons, de la lumière et de la température, l'Américain recrée à l'écrit la quiétude d'un moment « parfait », bercé par la mélodie de souvenirs que lui évoque cette atmosphère particulière, se rappelant des vers de Shakespeare.

D'après Philippe Lejeune, il est fréquent de voir dès le milieu du dix-huitième siècle qu'un individu « détourne l'écriture informative de la chronique, ou l'écriture dialogique de la lettre, pour gérer dans un journal sa vie personnelle à l'écart du regard social : cela peut être aussi bien sa vie spirituelle que sa vie amoureuse, ses finances que sa santé. » (Lejeune, 2016, p.487). Pour Françoise Simonet-Tenant « l'intimité reste rebelle à toute définition » (Simonet-Tenant, 2001, p.13.) : ainsi, le rapport à l'intimité étant différent au dix-huitième siècle de celui que l'on connaît au vingt-et-unième siècle, il est plus prudent de parler de « journaux personnels » et de retrouver dans chacun des textes, ce qui relève de l'intimité du diariste. En l'occurrence chez Morris, ce sont sur ses maux qui perturbent son organisme plus qu'à ceux qui dérangent son esprit qu'il s'attarde, observant avec attention le fonctionnement de son corps : « J'ai le cœur tordu par l'angoisse et je ressens aussi bien dans mon bras gauche sur le côté gauche de ma poitrine une sensation de douleur.¹⁵ » (Morris, [1791] 2020, p.392). Au moment de la Terreur : Alors que

¹⁴ « *In the Boudoir of Madame, adjoining the Sallon, I have the Pleasure to sit for an Hour*

¹⁵ « *My bosom is torn with anxiety and I find in my left arm as well as in my left breast a physical sense of grief* »

Morris raconte tout le détail de son quotidien à son journal et fait preuve d'une confiance totale en la confidentialité de ses cahiers, il est à noter que la rédaction des entrées se dégrade progressivement en 1791, pour finir par l'arrêt soudain du journal le 5 janvier 1793. Cette déliquescence de l'activité diaristique, visible à l'œil nu par la réduction spectaculaire de la longueur des entrées, correspond ainsi, à l'inverse, à l'évolution de l'implication de Morris dans ses activités contre-révolutionnaires ; au fur et à mesure que l'Américain participe à la résistance royaliste contre les attaques des Républicains, son journal se délite. Pour raconter les journées qui suivent les premières exactions dans les prisons de Paris, au cours desquelles il perd de nombreux amis dont, notamment, le comte de Montmorin, Morris semble soudainement pris d'un engourdissement narratif, gommant toute marque d'émotion dans son récit. Il écrit le 3 septembre : « Les meurtres continuent toute la journée. On me dit qu'il y a environ 800 hommes impliqués¹⁶ » » (Morris, [1792] 2022, p.354). Sans s'attarder plus longtemps sur les informations qu'il reçoit à ce sujet, il réitère le lendemain : « Les meurtres continuent¹⁷ ». » (Morris, [1792] 2022, p.354). Les jours suivant, alors que le massacre se poursuit, Morris y consacre, péniblement, quelques mots. Le New-Yorkais semble commencer un nouveau journal, celui des exactions de la Révolution. Occupant tout son maigre récit, les crimes commis par le peuple français se retrouvent consignés, froidement, sous la plume de l'Américain ; ici, on décapite un homme pour avoir publié un journal contre les Jacobins, là on s'amuse à porter atteinte à l'intégrité de cadavres, et, une autre fois, on fête le massacre d'un maire qui faisait son travail¹⁸, (Morris, [1792] 2022, p.312).

De plus en plus effacé de son propre journal, Morris devient un diariste indolent et négligent : il lui arrive de confondre les dates. En octobre 1792, le samedi 21 octobre fait suite au samedi 20 octobre sans que l'Américain ne s'aperçoive de cette erreur qui s'avère révélatrice de la confusion régnante. Contaminé par l'anxiété de son auteur et l'atmosphère néfaste qui entoure sa rédaction, le journal se tarit au fil des jours, révélant, par contraste, la richesse de ses premiers cahiers, regorgeant des détails de l'effervescence quotidienne. Le délitement progressif du journal suit la même trajectoire que l'espoir fané de Morris de voir la Révolution française déboucher sur un régime libéré de tout despotisme.

Ainsi, la désintégration progressive du journal de Morris, tant dans sa forme que dans son contenu, soulève des questions essentielles sur la fiabilité de ce témoignage privé au moment où l'histoire bascule dans la Terreur. Si le journal, dans ses premières pages, reflétait la confiance de l'auteur en la confidentialité de

¹⁶ « *The murdering continues all Day. I am told that there are about eight hundred Men concerned in it.*

¹⁷ « *The Murders continue.*

¹⁸ « *There has been a fête civique this Day in Honor of the Mayor d'Étampes, massacred by a Mob in doing his Duty.* »

son écriture, il devient à mesure que les événements s'intensifient le témoin d'une réticence croissante à se livrer pleinement. Cette dégradation reflète non seulement l'état psychologique de Morris face aux exactions qui touchent ses proches à Paris, mais aussi son malaise à l'idée de les consigner. En cela, l'intimité, relative, du diariste s'efface peu à peu, rendant son récit moins détaillé et plus froid, ce qui compromet, paradoxalement, la fiabilité du journal en tant que source historique. L'effacement de Morris au profit d'un témoignage factuel minimaliste traduit une autocensure d'un diariste, pris entre la nécessité de dire et la peur de révéler, et semble réévaluer le contrat tacite qu'il avait établi entre lui et son propre texte.

Le contrat de véracité

Auteur du préambule de la Constitution américaine, Morris aura également pris soin de rédiger un prologue à son propre texte constitutif, en griffonnant avec orgueil, et une certaine fausse pudeur, les grandes lignes de son *curriculum vitae*. En guise d'introduction, Morris a en effet inscrit en miroir de sa première entrée, sur la deuxième de couverture, quelques informations à son sujet qui remplissent les trois quarts de la page :

En 1786 ou 1787, relatant mon parcours en ces mots :

31 jan. 1752 : naissance

Mai 1768 : Licence

Mai 1771 : Master

Oct. 1771 : diplômé

Ainsi, je devins avocat trois mois pleins avant de fêter ma vingtième année en ce monde.

Si ma mémoire ne me fait pas défaut, je fus membre de la convention de New York au début de l'année 1775. (Morris, 1789, cahier I).

de facto autorité sur le journal, sans que celle-ci soit équivoque. Les marques au dos du livre lèvent également toute ambiguïté quant à l'identité de l'auteur des cahiers dont les initiales s'affichent sur chacun des volumes. De plus, si cette présentation demeure succincte, sa présence n'en est pas moins importante car cet unique et d'autant plus précieux paratexte auctorial vient ainsi ancrer la figure publique de Morris au sein de ses cahiers privés. On pourrait emprunter à Gérard Genette l'idée que le paratexte fait office de « seuil » (Genette, [1987] 2002, p.10), de transition dans le commencement d'un travail d'écriture²⁰. Sorte de commentaire de l'auteur sur son propre ouvrage, cet élément de paratexte préfaciel du manuscrit permet à Morris d'introduire l'avocat et homme d'état précoce et, dans le même temps, le diariste, avec l'entrée du 1er mars située immédiatement sur la page suivante. Ce commentaire présente, avec plus ou moins de subtilité, la figure de Morris à un potentiel lecteur, imprimant dans son esprit l'image d'un jeune prodige du barreau, dont l'avenir politique serait prometteur, tandis que celui-ci entreprend la lecture de son journal.

Loin d'être exhaustif, ce *curriculum* laisse de côté son rôle dans les conventions qui suivirent celle de 1775, à New York et à Philadelphie, ou sa participation dans le comité chargé de la rédaction de la Constitution. Si l'auteur peut volontairement taire des informations pour une raison quelconque, il peut aussi involontairement passer sous silence d'autres événements qui seraient sortis de sa mémoire, ou qui lui sembleraient anodins. Cette courte préface souligne d'autant plus la précarité de l'activité autobiographique lorsque Morris évoque la possibilité que sa mémoire lui fasse défaut. Si l'écriture d'un texte préfaciel est semblable, dans les mots de Genette, à un « miroir », une « mise en scène » et à une « autoreprésentation infinie » (Genette, [1987] 2002, p.294), de l'auteur, ce prologue est aussi le signe d'un texte profondément personnel. Puisque Gérard Genette parle d'un « contrat de fiction » (Genette, [1987] 2002, p.413), entre l'auteur et son roman, il est donc approprié d'imaginer son pendant avec Morris : un contrat de véracité entre le journal et lui-même : l'Américain passe délibérément un contrat tacite avec un potentiel lecteur, confirmant à la fois l'identité de l'auteur et souscrivant implicitement au contenu rapporté. Le journal fait corps avec son propriétaire, et devient un espace matériel au sein duquel le seing de l'auteur atteste de son authenticité. L'objet, en tant que tel, se charge de toute l'individualité, et de l'intimité que l'auteur lui confère par la suite en s'y exprimant.

Au moment de la Terreur, lorsque Morris n'est plus libre de se confier comme il le souhaite à ses cahiers, il préfère y mettre fin, démontrant par là même la relation privilégiée qu'il pouvait auparavant entretenir avec celui-ci. Le paragraphe de

²⁰ Le paratexte est ce qui se situe autour du texte, dans le même espace du volume tels que le titre, la préface ou les notes.

conclusion atteste de cet attachement sincère entre l'homme et son journal malgré un environnement peu propice à la pérennité de l'activité diaristique :

L'état des choses est tel que poursuivre la rédaction de ce journal compromettrait trop de monde, à moins que je ne continue de la même façon que j'ai pu le faire depuis la fin août, et dans ce cas, le récit sera insipide et inutile. Je préfère par conséquent la décision plus simple d'y mettre un terme²¹.(Morris, [1793] 2022, pp. 381-2).

Quelque temps plus tôt, le 20 août 1792, Morris promet en effet dans son journal de ne pas brûler ses papiers personnels, malgré les fouilles régulières organisées par la Commune de Paris.

Intimité et histoire

Le journal de Gouverneur Morris, à la croisée de l'intime et de l'histoire, soulève des questions complexes quant à la fiabilité du témoignage qu'il propose. En dépit de son apparente exhaustivité, il n'échappe pas à l'oubli volontaire ou involontaire de l'auteur, révélant les limites de la mémoire et les choix subjectifs qui orientent la narration. Le contrat tacite de véracité que Morris semble établir engage sa responsabilité non seulement sur l'exactitude des faits rapportés, mais aussi sur la sincérité de son témoignage personnel. Cependant, la mise en scène autobiographique, qui fait écho aux réflexions de Genette, laisse entrevoir un texte où le subjectif du témoignage se charge d'un filtre narratif qui en dit plus long sur l'auteur que sur l'événement lui-même. Le journal en tant que source historique est alors forcément double : l'historien complète un puzzle grâce au témoignage de Morris, mais il dresse aussi en creux le portrait du diariste.

En définitive, son journal est à la fois une source historique précieuse et un texte littéraire singulier où l'écriture de soi et l'écriture de l'histoire se confondent inextricablement, au point que les événements révolutionnaires entrent en tension avec son intimité même, jusqu'à interrompre ses confidences. Comme le souligne Jean-Clément Martin, un texte ne renvoie pas seulement « à un maillage intertextuel » mais témoigne également « de la vie et de la mort de personnes » ; dans le cas du journal de Morris, le texte met en lumière la vie quotidienne d'un commentateur et acteur de la période, tout en donnant à lire la mort, symbolique, de l'auteur et du témoin qui se retrouve contraint, par la force des choses, à se réduire au silence. Pourtant, ne pourrait-on dire que c'est d'autant plus dans ses

²¹ « *The Situation of Things is such that to continue this Journal would compromise many People, unless I go on in the Way I have done since the End of August, in which Case it must be insipid and useless. I prefer therefore the more simple Measure of putting an End to it.* »

Le journal de Gouverneur Morris pendant la Révolution française, source (de questions) historique et littéraire ?

silences que ce journal traduit une réalité historique, inextricablement liée à l'intimité de son auteur ?

BIBLIOGRAPHIE

Morris, Gouverneur. *Gouverneur Morris Papers 1771-1834*. Box 1-3 Diary 1789-1816, Cahiers I-II-III-IV, Manuscript Division, Library of Congress, Washington D.C.

–. *A Diary of the French Revolution*. Edited par Beatrix Cary Davenport, Boston, Houghton Mifflin, 1939. 2 vols.

–. “A Diary of the French Revolution, 1939 ed., amended”. *The Diaries of Gouverneur Morris Digital Edition*, edited by Melanie R. Miller and Hendrina Krol, The University of Virginia Press, 2006. www.rotunda.upress.virginia.edu/founders/GRMS.html.

–. *Le Journal de Gouverneur Morris pendant la Révolution française*. Édité et traduit par Gérard Hugues et Emilie Mitran, tomes I-III, Genève, Librairie Droz, 2018-2022.

–. *The Diary and Letters of Gouverneur Morris*. Edited by Anne Cary Morris, New York, Charles Scribner’s Sons, 1888. 2 vols.

–. *The Life of Gouverneur Morris with a Selection of his Correspondence*. Edited by Jared Sparks, Boston, Gray & Bowen, 1832. 3 vols.

Ariès, Philippe, George Duby, et al. *Histoire de la vie privée*. Tome 3, Paris, Points Seuil, 1999.

Bardet, Jean-Pierre, Elizabeth Arnoul, François-Joseph Ruggiu, et al. *Les écrits du for privé en Europe du moyen Age à l’époque contemporaine. Enquêtes, analyses, publications*. Presses Universitaires de Bordeaux, 2010.

Foucault, Michel. *Dits et écrits*. Tome IV, édité par Daniel Defert et François Ewald, Paris, Gallimard, 1983.

Genette, Gérard. *Seuils*. 1987. Paris, Seuil, 2002.

Kagle, Steven. *American Diary literature 1620 – 1799*. Twayne Publishers, 1979.

Kunz Westerhoff, Dominique. *Méthodes et problèmes ; le journal intime*. Département de Français moderne, Université de Genève, 2005.

Lejeune, Philippe. *Aux origines du journal personnel*. Paris, Honoré Champion, 2016.

– et Catherine Bogaert. *Le journal intime : histoire et anthologie*. Textuel, Paris, 2006.

Mitran, Emilie. *Gouverneur Morris, Traducteur de la Révolution française*. Les Perséides, Rennes, 2022.

Simonet-Tenant, Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*. Paris, Téraèdre, 2001.

Stowe, Steven. « Making sense of letters and diaries ». *History Matters: The U.S. Survey Course on the Web*, 2002. <http://historymatters.gmu.edu/mse/letters/>.

PLAN

- Esthétique d'une écriture
- Polyphonies et silences
- Le contrat de véracité
- Intimité et histoire

AUTEUR

Émilie Mitran

[Voir ses autres contributions](#)

Université de Toulon, emilie.mitran@univ-tln.fr